



Candidature d'Annecy aux JO de 2018 : Déclaration de proMONT-BLANC

Argentière- France - 12 octobre 2010

proMONT-BLANC rappelle qu'en tant qu'association non-gouvernementale trinationale (France-Italie-Suisse), elle s'est engagée depuis sa création en 1991 pour une protection transfrontalière du massif et pour un développement durable de son territoire, sans altération ni de sa nature grandiose ni de son patrimoine multiple.

proMONT-BLANC vient, à ce titre et dans la perspective de l'inscription du massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO, de faire signer un APPEL à douze des plus grandes associations d'alpinisme et de protection de l'environnement.

De ce fait, proMONT-BLANC qui réunit plus d'une vingtaine d'associations de sensibilité différente par rapport à la question des futurs JO et dont chacune à vocation et liberté à exprimer son point de vue à ce sujet, n'a pas en tant que telle à prendre position pour ou contre la candidature d'Annecy.

Elle n'en demeurera pas moins très attentive et si nécessaire réactive, au contenu et au développement de ce dossier et aux impacts qui résulteraient d'un tel événement. En même temps, elle demande d'ores et déjà que soient respectés les principes consacrés par la Convention Alpine.

www.pro-mont-blanc.org